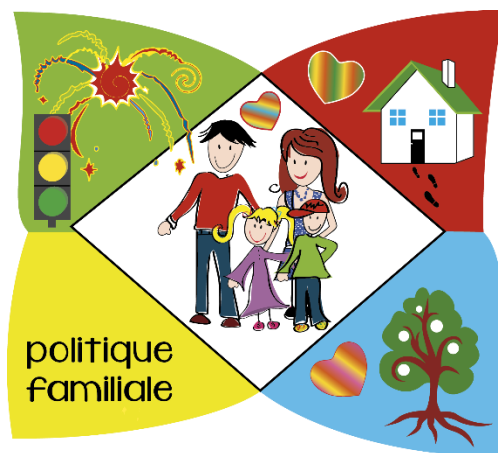
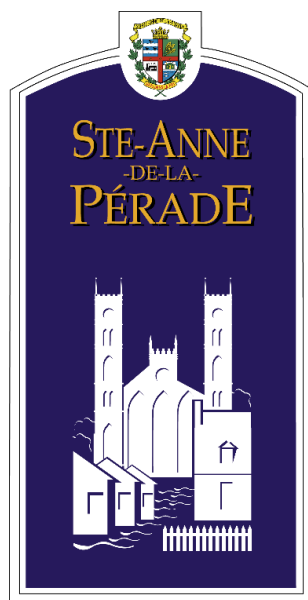




RAPPORT D'APPLICATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET MADA (2021)



Préparé par Jacques Taillefer, directeur général

Déposé au conseil municipal du 14 mars 2022

Introduction

Vous trouverez, dans ce rapport, le suivi des actions découlant de la « Politique familiale et municipalité amie des aînés (MADA) » qui étaient prévues pour l'année 2021. Vous comprendrez que, comme plusieurs autres phases de notre vie à tous, la mise en place du plan d'action a été chamboulée par la crise sanitaire que nous connaissons depuis les deux dernières années. Dans ces conditions, certaines actions ne se sont pas réalisées ou ont été reportées.

Certaines autres actions ont été également reportées pour d'autres raisons dont l'attente de programme de subvention ou tout simplement par manque de temps.

Comme dans tout plan d'action, l'objectif est de réaliser le maximum des actions identifiées dans le document.

Bonne lecture.

Jacques Taillefer

NB : Ce rapport doit être lu conjointement avec le tableau des actions de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés 2020-2022. Les actions terminées en 2020 ou prévues 2022 ne se retrouvent pas dans ce rapport, raison pour laquelle certains numéros d'actions y sont sautés.

CHAMP D'INTERVENTION 1 : La sécurité

- **Action 1.1:** Recommander au MTQ la réduction de la limite de vitesse à 50 km/h sur la 2e avenue
 - ✓ La pancarte de limite de vitesse a été changée à la fin novembre 2021.
- **Action 1.2:** Rencontrer la SQ pour trouver des façons de bonifier leur présence et leurs actions dans la communauté
 - ✓ Rencontre avec le sergent Routhier, responsable du poste de la SQ locale, le directeur général de la Municipalité et de la technicienne en loisirs en février 2020 afin de discuter de la problématique de la visibilité de la SQ dans la municipalité;
 - Engagement de la SQ de poursuivre ses interventions à la demande de la Municipalité lors de problématique particulière;
 - Patrouille ponctuelle dans la municipalité selon les disponibilités des patrouilleurs en dehors des interventions d'urgence.
 - ✓ Une nouvelle rencontre se fera en 2022 afin de faire le suivi des actions et des problématiques.
- **Action 1.3:** Se doter d'un panneau pédagogique indiquant la vitesse
 - ✓ En l'absence de programme de subvention pouvant couvrir cette dépense, l'action n'a pas été réalisée et est reportée en 2022.
- **Action 1.4:** Participer à la semaine canadienne de la sécurité routière à la mi-mai
 - ✓ L'activité a été annulée en 2021 en raison de la crise sanitaire.
- **Action 1.5:** Publier dans le bulletin municipal Le Raconteux et Facebook des appels à la prudence
 - ✓ Le matériel didactique et informatif produit par la SQ est publié dans le bulletin municipal le bulletin municipal Le Raconteux et sur la page Facebook de la municipalité.
- **Action 1.6:** Publier dans le bulletin municipal Le Raconteux les services et leurs fonctions

- ✓ Dans le bulletin municipal le bulletin municipal Le Raconteux de décembre une page a été réalisée décrivant les services offerts aux citoyens et, le cas échéant la personne-ressource pour ces services.
- **Action 1.7:** Distribuer un aide mémoire téléphonique
 - ✓ L'outil a été développé par le comité PFM-MADA et distribué à toute la population en mars 2021. Il est également ajouté dans les pochettes d'accueil des nouveaux arrivants.
- **Action 1.8:** Vérifier annuellement les lumières de rues
 - ✓ Le directeur général a effectué une tournée des rues en décembre 2021 afin de vérifier l'état du réseau;
 - ✓ En 2022, la municipalité va changer son système d'éclairage de rue pour le faire passer au DEL sur l'ensemble du territoire.
- **Action 1.9:** Inciter les citoyens via le bulletin municipal Le Raconteux à signaler les lumières défectueuses à la Municipalité
 - ✓ Un rappel est fait dans chaque publication du bulletin municipal le Raconteux.
 - ✓ Dès que nous avons quatre luminaires défectueux ou après une période de deux mois nous contactons l'entreprise en électricité afin de procéder aux réparations.
- **Action 1.10:** Effectuer une étude interne sur les besoins en éclairage de rue et mettre en place des solutions
 - ✓ Voir la note du point 1.8.

CHAMP D'INTERVENTION 2 : Le transport

- **Action 2.1:** Assurer un suivi accru de l'entretien des espaces piétonniers (Ex.: entrée du centre communautaire Charles-Henri Lapointe)
 - ✓ La largeur des trottoirs de certains secteurs de la municipalité demeure problématique afin d'en assurer un dégagement adéquat pendant la période hivernale;
 - ✓ Par l'action 2.3, qui a été réalisée à l'automne, nous devrions régler une partie des problèmes pour l'hiver 2022;

- ✓ Une nouvelle évaluation devra se faire en 2022 pour les autres secteurs et tenter de trouver des solutions aux problématiques restantes.
- **Action 2.2:** Mettre en place un système de priorisation des trottoirs pour les réparations à effectuer
 - ✓ Aucun système de priorisation n'a été mis en place, mais une inspection a été effectuée lors de la tournée afin de prioriser les secteurs pour la demande de subvention PRIMADA.
- **Action 2.3:** Effectuer des travaux de réfection des trottoirs (réparer les dénivellations)
 - ✓ Travaux effectués en septembre sur les rues de la Fabrique, Principale et sur le boulevard de Lanaudière.
- **Action 2.4:** Sensibiliser les utilisateurs de la route au partage des responsabilités en termes de sécurité
 - ✓ Action non effectuée.
- **Action 2.5:** Voir à l'amélioration de l'espace cyclable sur les routes actuelles
 - ✓ Action non effectuée.
- **Action 2.6:** Évaluer le niveau de sécurité des usagers et mettre en place des solutions pour améliorer celui-ci (ex.: Interdire le stationnement, sens unique, etc.)
 - ✓ Règlement sur la limite de vitesse et le stationnement adopté en 2018 (règlement 2018-382) suite à une évaluation des mesures à prendre pour assurer la sécurité des usagers.
 - ✓ En 2022, évaluer les recommandations du sondage effectué en 2021 afin de trouver une solution pour la partie de la rue Sainte-Anne entre Marcotte et Madeleine-de-Verchères qui est problématique et consulter la population à ce sujet.
 - ✓ Évaluer, en continu, les demandes de citoyens pour installer des bollards de réduction de la vitesse dans certaines rues.

CHAMP D'INTERVENTION 3 : Engagement social et citoyen

- **Action 3.1:** Maintenir un comité de suivi PFM et MADA et définir leur mandat
 - ✓ Rencontres du comité effectuées chaque trimestre.
- **Action 3.2:** Donner au directeur général le mandat et la responsabilité d'assurer un suivi et l'application du plan d'action de la PFM et MADA
 - ✓ Suivi effectué avec le comité chaque trimestre.
- **Action 3.3:** Donner au directeur général en collaboration avec le comité de suivi PFM et MADA la responsabilité de remettre annuellement un rapport au conseil municipal sur les actions réalisées et celles à mettre en place pour l'année suivante
 - ✓ Un rapport sera déposé au conseil municipal par le directeur général en février 2022 après remise au comité de suivi.
- **Action 3.5:** Tenir une rencontre citoyenne d'échange annuellement
 - ✓ Rencontre non tenue en raison de la crise sanitaire
- **Action 3.7:** Poursuivre la soirée reconnaissance aux bénévoles
 - ✓ En raison de la crise sanitaire, la reconnaissance des bénévoles s'est fait, encore cette année, par la mise en place d'un cahier spécial dans le bulletin municipal Le Raconteux de décembre afin de reconnaître le travail essentiel des bénévoles et particulièrement en cette année de relance.
- **Action 3.8:** Poursuivre la page "Je bénévole, tu bénévoles, nous bénévolons" dans le bulletin municipal Le Raconteux et mensuellement sur la page Facebook
 - ✓ Publication dans chaque Raconteux et à tous les mois sur la page Facebook de la municipalité en collaboration avec les organismes.

CHAMP D'INTERVENTION 4 : Participation sociale, les loisirs et la culture

- **Action 4.1:** Installer un système de chute à livres
 - ✓ L'installation a été effectuée en février 2021.

- **Action 4.2:** Développer des cours d'art, artisanat, écriture, etc.
 - ✓ Mise sur pause des activités de groupes en raison de la crise sanitaire;
- **Action 4.3:** Développer un air de conditionnement physique extérieur
 - ✓ Dépôt d'une demande de subvention au programme PRIMADA 2021 et au Fonds canadien de revitalisation des communautés;
 - ✓ Action prévue en 2022 conditionnellement à l'obtention d'un des deux programmes de financement.
- **Action 4.4:** Mettre en place un horaire fixe de patinage libre à l'aréna
 - ✓ Nouvelle plage horaire fixe le samedi matin.
- **Action 4.6:** Aménager un terrain de tennis
 - ✓ La demande de subvention déposée au programme PAFIRS 2021 a été acceptée.
- **Action 4.7:** Aménager une patinoire extérieure éclairée et délimitée
 - ✓ La demande de subvention déposée au programme PAFIRS 2021 a été acceptée.
- **Action 4.9:** Soutenir la mise en place de la maison des jeunes Le Shack La Pérade
 - ✓ Contribution financière municipale de 7 500 \$ pour les opérations en 2021;
 - ✓ Prêt de locaux, chauffage et assurances assumés par la Municipalité.

CHAMP D'INTERVENTION 5 : Espaces extérieurs, bâtiments et aménagements

- **Action 5.1:** Faciliter l'accès à la bibliothèque municipale
 - ✓ La demande de subvention PRIMADA 2020 a été acceptée pour améliorer l'accessibilité au centre communautaire, dans le projet, une porte automatique est prévue à l'entrée de la bibliothèque.

- **Action 5.2:** Aménager une rampe d'accès à l'entrée principale du centre communautaire Charles-Henri Lapointe
 - ✓ La demande de subvention PRIMADA 2020 a été acceptée pour améliorer l'accessibilité au centre communautaire, le projet inclut une rampe d'accès avec porte automatique à l'arrière du bâtiment et des espaces de stationnements réservés. Réalisation prévue à l'automne 2022.
- **Action 5.3:** Installer un monte-personne pour faciliter l'accès au 2e étage du centre communautaire Charles-Henri Lapointe
 - ✓ Travaux débutés à l'automne 2020;
 - ✓ Travaux fait en 2021 à reprendre par l'entrepreneur;
 - ✓ La fin des travaux est prévue à l'été 2022.
- **Action 5.4:** Refaire l'escalier extérieur et la rampe d'accès au centre communautaire Charles-Henri Lapointe
 - ✓ Voir action 5.3.
- **Action 5.5:** Rendre accessibles les services sanitaires existants ou en faire l'installation le cas échéant
 - ✓ Pour 2021, prêt de clés aux responsables des associations sportives pour donner l'accès aux toilettes des édifices;
 - ✓ La demande de subvention déposée au programme PAFIRS 2021 a été acceptée et celle-ci inclue l'aménagement d'un bloc sanitaire accessible sur 4 saisons.
- **Action 5.6:** Installer des bancs de parc à différents endroits
 - ✓ Installation de bancs de parc en juillet 2021 à la suite de l'obtention de la subvention du programme Nouveaux Horizons 2020.
- **Action 5.7:** Installer un chauffe-eau
 - ✓ Une demande de subvention a été déposée au programme Fonds régions et ruralité – volet 4 et a été acceptée à l'automne. L'installation du chauffe-eau sera effectuée au début du mois de juin 2022.

- **Action 5.9:** Aménager un parc avec des modules de jeux spécialisés pour les enfants de 0 à 5 ans
 - ✓ Dépôt d'une demande de subvention au programme PRIMADA 2021 et au Fonds canadien de revitalisation des communautés;
 - ✓ Action prévue en 2022 conditionnellement à l'obtention d'un des deux programmes de financement.

CHAMP D'INTERVENTION 6 : Environnement

- **Action 6.1:** Soutenir les citoyens dans la mise en place du système de collecte de bac de compostage et en faciliter l'acquisition
 - ✓ Action reportée à la suite du report de l'implantation du système de collecte de compost annoncé par la RGMR Mauricie.
- **Action 6.2:** Promouvoir l'importance d'adhérer au compostage
 - ✓ Action reportée à la suite du report de l'implantation du système de collecte de compost annoncé par la RGMR Mauricie
- **Action 6.3:** Renseigner la population sur les différentes méthodes de compostage
 - ✓ Action reportée à la suite du report de l'implantation du système de collecte de compost annoncé par la RGMR Mauricie.
- **Action 6.4:** Participer et soutenir un comité environnement pour le suivi d'initiatives
 - ✓ Adoption d'un budget pour soutenir des activités environnementales effectuées dans la municipalité;
 - ✓ Soutien à la mise en place au « Comité environnemental La Pérade » et désignation de deux conseillères comme membre du comité.
- **Action 6.5:** Rédiger une page d'initiatives vertes dans le bulletin municipal Le Raconteux qui informe sur les différents services offerts dans la municipalité
 - ✓ Deux pages réservées pour sensibiliser les citoyens à poser des gestes bons pour l'environnement.

- **Action 6.6:** Installer des poubelles de triage dans des endroits stratégiques près des commerces et attrait touristiques
 - ✓ Installation de poubelles de triage en juillet 2021 à la suite de l'obtention de la subvention du programme Nouveaux Horizons 2020.
- **Action 6.7:** Installer des fontaines d'eau adaptées avec remplissage de bouteilles
 - ✓ Installation de deux fontaines d'eau en juillet 2021 à la suite de l'obtention de la subvention du programme Nouveaux Horizons 2020.
- **Action 6.8:** Interdire la vente de bouteilles d'eau à usage unique dans les événements qui se tiennent dans la municipalité
 - ✓ Position municipale prise et annoncée aux organismes en septembre 2019;
 - ✓ Mise en place d'un système de prêt de verre réutilisable lors de certains événements;

NOTE : Dans le même souci environnemental, le restaurant de l'aréna offre maintenant que de la vaisselle et des ustensiles compostables ou recyclables.

- **Action 6.9:** Faciliter l'acquisition de bac de récupération d'eau de pluie
 - ✓ Annonce faite dans le bulletin municipal Le Raconteux du printemps, sur Facebook et sur l'enseigne numérique;
 - ✓ Quinze demandes ont été effectuées par des citoyens;
 - ✓ La commande a été livrée en août 2021 en raison des difficultés d'approvisionnement du fournisseur.
- **Action 6.10:** Maintenir la distribution d'arbres par la municipalité
 - ✓ Activité reprise cette année, tous les arbres commandés ont été distribués.

CHAMP D'INTERVENTION 7 : Communication et information

- **Action 7.1:** Faire l'acquisition d'un système d'alerte de communication
 - ✓ Système en place;
 - ✓ Publicité dans le bulletin municipal le Raconteux, sur l'enseigne numérique et avec l'envoi du compte de taxes;

- ✓ Le nombre d'abonnés est de 679.
- **Action 7.2:** Regrouper les services aux aînés
 - ✓ Regroupement des pages destinées aux aînées dans le bulletin municipal le bulletin municipal Le Raconteux lorsque possible.

CHAMP D'INTERVENTION 8 : Habitation

- **Action 8.1:** Diffuser l'information pour l'adaptation du domicile
 - ✓ Effectué dans le Raconteux.
- **Action 8.2:** Créer un comité d'analyse des besoins des aînés pour favoriser leur maintien dans leur municipalité
 - ✓ Remis à 2022 en raison de la crise sanitaire et des élections municipales.

NOTE : Il serait important de lancer un appel aux aînés dans le bulletin municipal le bulletin municipal Le Raconteux du printemps afin de former un comité et de nommer un ou des conseillers pour suivre ce projet.

- **Action 8.4:** Développer un nouveau projet domiciliaire
 - ✓ Terrains achetés à l'automne 2021;

CHAMP D'INTERVENTION 9 : Respect et inclusion sociale

- **Action 9.1:** Souligner la journée internationale des aînés (1er octobre)
 - ✓ Publication Facebook effectuée.
- **Action 9.2:** Soutenir les organismes à développer des activités pour les aînés
 - ✓ Aucune nouvelle activité en raison de la crise sanitaire;
 - ✓ Soutien aux organismes pour maintenir leurs services.
- **Action 9.3:** Organiser des activités intergénérationnelles
 - ✓ Aucune activité en raison de la crise sanitaire.

CHAMP D'INTERVENTION 10 : Soutien communautaire et services de santé

- **Action 10.1:** Mettre en place deux rencontres annuelles de partage et d'échange entre les différents organismes sur les services et activités offerts
 - ✓ Rencontre en mars 2021 tenue en formule ZOOM, 13 représentants de 9 organismes du milieu étaient présents.
 - ✓ Rencontre en septembre 2021 tenue en présence, 13 représentants de 13 organismes du milieu étaient présents.
- **Action 10.2:** Maintenir le soutien des organismes dans l'organisation et la promotion de leurs activités
 - ✓ Maintien du soutien et contact de la part de la technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire auprès des organismes.
- **Action 10.3:** Signifier au CIUSSS de la Mauricie-Centre-du-Québec qu'on veut conserver le maximum de services
 - ✓ Suite à l'arrêt de certains services, dont la prise de sang, demande faite par lettre de la mairesse afin de s'assurer que tous les services reprendront après la fin des mesures d'urgence liées à la crise sanitaire.
- **Action 10.4:** Soutenir et publiciser les services d'aide au maintien à domicile
 - ✓ Publicité des organismes de services dans le bulletin municipal le Raconteux.